

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février à 10h00, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

**Convocation faite le 24 janvier 2025**

**Nombre de délégués en exercice : 48**

**Nombre de délégués présents : 24**

**Nombre de votants : 30**

**Nombre de voix : 110**

**Présents titulaires ( 21 ) :**

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers  
Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers  
Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes  
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise  
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Madame Catherine BERNARD pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne  
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités  
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax  
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités  
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême  
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais  
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut  
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

**Présents suppléants ( 3 ) :**

Madame Marie-Christine BOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Marsan  
Monsieur Gérard CHAUSSET pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Thierry MARTY pour la Communauté d'agglomération du Libournais

**Pouvoirs ( 6 ) :**

Monsieur Claude BAUDIN à Monsieur Alain LECOINTE  
Monsieur Christophe DUPRAT à Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH  
Monsieur Jean GALAND à Monsieur Renaud LAGRAVE  
Monsieur Olivier GEORGIADES à Monsieur Renaud LAGRAVE  
Monsieur Nordine GUENDEZ à Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH  
Monsieur Dominique SIX à Monsieur Alain LECOINTE

**Absents Excusés ( 27 ) :**

Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole  
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac  
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud  
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais  
Monsieur Florian CHANTEGREIL pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux  
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud  
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord  
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes  
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements  
Monsieur Olivier GEORGIADÉS pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux  
Madame Véronique GLEYZE pour la Communauté d'agglomération du Marsan  
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais  
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole  
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême  
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole  
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités  
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan  
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo  
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il a acceptées.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 03 FEVRIER 2025**

**DELIBERATION 2025\_003 : MODIFICATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION LOCALE DES MOBILITES EN GIRONDE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

**Vu** les statuts du Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine-Mobilités modifiés,

**Vu** le Règlement Intérieur du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine-Mobilités,

**Vu** la délibération 2023\_021 du Comité Syndical du 28 juin 2023 relative à la mise en place de la Commission Locale des Mobilités de Gironde,

**Considérant** les dispositions de l'article 2 du Règlement Intérieur de la Commission Locale des Mobilités (CLM) en Gironde prévoyant les règles de représentation des autorités organisatrices membres au sein de la CLM,

**Considérant** la délibération 2023\_043 du Comité Syndical du 18 décembre 2023 relative à la désignation des délégués de la Commission Locale des Mobilités de la Gironde,

**Considérant** la délibération n°2024.114.CD du Conseil Départemental désignant un nouveau délégué suppléant aux instances du syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités,


Pour la **Commission Locale des Mobilités en Gironde**, il est procédé à la désignation, comme suit, des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

<b>Autorités organisatrices</b>	<b>Délégué(e)s titulaires</b>	<b>Délégué(e)s suppléants</b>
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Jacky EMON M. Renaud LAGRAVE M. Frédéric MELLIER	M. Jean-Luc ARMAND M. Mathieu BERGE Mme Christine SEGUINAU
Bordeaux Métropole	M. Christophe DUPRAT Mme Claude MELLIER M. Clément ROSSIGNOL PUECH	M. Gérard CHAUSSET M. Guillaume GARRIGUES Mme Isabelle RAMI
Communauté d'agglomération du Libournais	M. Philippe BUISSON	M. Thierry MARTY
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	M. Xavier DANAY	Mme Nathalie LE YONDRE
Communauté de communes de Jallie Eau Bourde	M. Edouard QUINTANO	M. Jean-Pierre LANGLOIS
Communauté de communes de Montesquieu	M. Benoist AULANIER	Mme Corinne MARTINEZ
Syndicat Sud Gironde Mobilités	M. Christophe FUMEY	M. Stéphane DENOYELLE
Département de la Gironde	M. Jean GALAND	M. Nicolas TARBES

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide:**

- **De désigner les délégués titulaires et suppléants, tels que mentionnés ci-dessus, membres de la Commission Locale des Mobilités en Gironde.**

**Le Secrétaire de séance,**



**Clément ROSSIGNOL PUECH**

**Le Président,**



**Renaud LAGRAVE**

**Délais et voies de recours contentieux :**

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**20 JAN. 2025**

Direction générale adjointe secrétariat général  
Direction des assemblées, des achats et de la sécurité juridique  
Service de l'administration générale et des assemblées

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES  
MONSIEUR RENAUD LAGRAVE  
PRESIDENT  
14 RUE FRANCOIS DE SOURDIS  
33000 BORDEAUX

→ J. Lagrave

Affaire suivie par Maëva FOINKINOS  
DGASG/D2ASJ/SAGA  
tél. 05 56 99 33 33 – poste : 2.1839 – [maeva.foinkinos@gironde.fr](mailto:maeva.foinkinos@gironde.fr)

Bordeaux, le 09/01/2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération n°2024.114.CD, le Conseil départemental a procédé à la modification des membres siégeant au sein du Syndicat Mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités - NAM.

En qualité de membres titulaires :

**Monsieur Jean GALAND**  
Conseiller départemental du Canton LIBOURNAIS-FRONSADAIS  
[jean.galand@gironde.fr](mailto:jean.galand@gironde.fr)

En qualité de membres suppléants :

**Monsieur Nicolas TARBES**  
Conseiller départemental du Canton ENTRE-DEUX-MERS  
[n.tarbes@gironde.fr](mailto:n.tarbes@gironde.fr)

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir vos statuts ainsi que la copie des convocations que vous adresserez aux membres désignés soit par mail à :

- [dgasg-d2asj-saga@gironde.fr](mailto:dgasg-d2asj-saga@gironde.fr)

ou par voie postale :

- Conseil départemental de la Gironde  
Service de l'Administration Générale et des Assemblées  
Esplanade Charles de Gaulle  
33074 Bordeaux Cedex

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID : 033-200081735-20250203-DELIB\_2025\_003-DE



Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Chef du Service des Affaires Générales  
et des Assemblées

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thomas Couturier', with a long horizontal flourish extending to the right.

Thomas COUTURIER